

Greenfield Park, le 5 juillet 2024

SOUS TOUTES RÉSERVES

Par courrier recommandé

M. Jean-Christophe Gravel
GESTION IMMOBILIÈRE JENKA INC
1170 rue Voyer,
Magog (Québec),
J1X 2Y5

Suivi de rencontre du 2 Juillet 2024

Objet:

- Gestion des eaux pluviales du 'Projet 10 logements Rue Levesque'

Personnes présentes :

- M. Jean-Christophe Gravel, Développeur immobilier, projet rue Levesque, JENKA
- Mme. Josée Letarte, secrétaire club Azur
- M. Roch Poulin, responsable superviseur club Azur
- M. Daniel Choinière, administrateur pavillon 140 club Azur (104 Desjardins)

Résumé de la réunion :

- Les participants du club Azur font part à M. Gravel sur l'impact de l'écoulement des eaux pluviales sur les terrains du club azur depuis le début des travaux, notamment :
 - L'écoulement des eaux provenant du terrain rue Levesque ruisselle (par percolation) en permanence de mars à juin et sporadiquement depuis juin dans les stationnements et l'allée véhiculaire des pavillons 130 et 140 (90-104 Desjardins) et ce jusqu'à la rue Desjardins. Ceci a endommagé grandement les surfaces des stationnements, de l'allée véhiculaire ainsi que la descente vers la rue Desjardins.
 - En période de pluie intense (orage). Un déluge d'eau provient du site de la rue Levesque et inonde une partie des stationnements et l'allée véhiculaire des pavillon 130 et 140. Une vidéo montrant la situation lors de la pluie du 23 juin est montrée à M. Gravel.
 - Il y a écoulement d'eau dans le fossé mitoyen entre club Azur pavillon 510, 520, 530, 140 et rue Levesque provenant du terrain rue Levesque. Ce fossé est partiellement obstrué par de la végétation mais jusqu'à aujourd'hui fonctionnel. À la jonction du terrain rue Levesque /pavillon 140, le fond de ce fossé est plus élevé que le niveau du stationnement du pavillon 140.

Nous notons qu'il y a percolation de l'eau du fossé vers le stationnement du 140 depuis le début des travaux rue Levesque.

- M. Gravel explique les mesures qui seront prises pour gérer les eaux pluviales de son projet :
 - M. Gravel a transmis par email aux participants des plans montrant l'aménagement de 3 bassins de captation;
 - Les plans ont été approuvés par la ville et que cette dernière permettrait le déversement d'eau dans le fossé mitoyen.
 - M. Gravel mentionne, contrairement aux plans fournis, que l'eau provenant des bassins ne sera pas déversée dans le fossé mitoyen. L'eau sera selon lui absorbée par le sol et que la pente du fond des bassins se dirigera vers le boisé de son terrain
 - Les bassins seront aménagés en septembre 2024.

- **Discussion :**
 - M. Choinière mentionne que des conduites de déversement des eaux des bassins sont prévues vers le fossé mitoyen aux plans fournis. Ce fossé étant encombré, un nettoyage du fossé devrait être fait pour prévenir d'éventuel problème dans le cas où les versements seront installés tel que montrés aux plans fournis
 - M. Choinière souligne que les stationnements des pavillons 130, 140 sont adjacents au bassin de captation et qu'ils sont situés à un niveau d'au moins 2 m plus bas que le fond du bassin. Il mentionne son inquiétude sur l'effet de l'eau du bassin qui s'écoulera dans le sol jusqu'au niveau des stationnements et l'allée véhiculaire du pavillon 130 et 140 (Tels que ceci se produit depuis le début des travaux). Selon lui, il serait nécessaire de prévoir des travaux sur le côté des stationnements pour mieux gérer cette eau et éviter de l'expansion des dommages.
 - M. Choinière demande à M. Gravel les actions qu'il prévoit pour réparer les dégâts causés par l'écoulement d'eau dans les stationnements et allées véhiculaires du 120, 130 et 140 depuis le début des travaux.

- **En conclusion :**
 - **Quels travaux ont été prévus pour contrôler le déversement de l'eau des bassins de captation sur la rue Levesque par ruissellement et par percolation sur les terrains adjacents du club Azur?**
 - **Quels travaux seront effectués pour corriger les dommages aux stationnements des pavillon 130 et 140 (90 et 104 Desjardins) depuis le début des travaux?**
 - **Quels travaux seront effectués pour éviter dans le futur tous déversement d'eau et d'eau boueuse dans les stationnements des**

pavillons 130, 140 et la descente entre les pavillons 120 et 130 d'ici la construction des bassins de captation?

Nous espérons avoir un suivi dans les plus brefs délais

Daniel Choinière,

Administrateur pavillon 140 Magog

776 rue Andrien

Greenfield park, Qué

J4V3L4

Daniel.choiniere@videotron.ca

Tel: 438-884-6910

CC.

- Josée Letarte
- Ville de Magog (permis de construction)
- Anik Barbeau, pavillon 130